

Cependant le 18 juillet un nouveau ministère est formé comme suit : on verra que le nom de M. de Persigny n'y figure pas, quoiqu'il l'eût bien mérité par sa fidélité, etc., etc. M. de Forcade la Roquette, Ministre de l'Intérieur ; M. Duvergier, Ministre de la Justice ; M. de la Tour d'Auvergne, Ministre des Affaires Étrangères ; M. Pierre Magné, Ministre des Finances ; M. Alfred Leroux, Ministre du Commerce ; M. Gressier, Ministre des Travaux Publics ; L'Amiral Rigault de Genouilly, Ministre de la Marine ; M. le Maréchal Niel, Ministre de la Guerre ; M. Bourbeau, Ministre de l'Instruction Publique ; M. de Chascloup-Laubat, Président du Conseil d'État et M. le Maréchal Vaillant, Ministre de la Maison de l'Empereur.

Comme on le voit, M. de Persigny triomphait par l'éloignement de M. Rouher et le *changement des hommes*. Un plus grand triomphe cependant était réservé aux desirs du peuple manifestés par les dernières élections. Napoléon eut l'occasion favorable pour satisfaire les demandes de la nation et abdiquer une partie du gouvernement personnel alors que les émeutes avaient disparu. C'est le 12 du courant qu'il envoya au Corps Législatif le célèbre Message suivant, qui fut lu par M. Rouher. Nous reproduisons en entier ce message, car il est destiné à devenir un des documents les plus importants de notre époque.

« Messieurs les députés,

« Par sa déclaration du 28 juin, mon gouvernement vous a fait connaître que, dès l'ouverture de la session ordinaire prochaine, il soumettrait à la haute appréciation des pouvoirs publics les résolutions et les projets qui lui auraient paru les plus propres à réaliser les vœux du pays.

« Cependant, le Corps législatif paraît désirer connaître immédiatement les réformes arrêtées par mon gouvernement.

« Je crois utile d'aller au devant de ses aspirations.

« Ma ferme intention, le Corps législatif doit en être convaincu, est de donner à ses attributions l'extension compatible avec les bases fondamentales de la Constitution, et je viens lui exposer par ce Message les déterminations que j'ai prises en conseil.

« Le Sénat sera convoqué aussitôt que possible pour examiner les questions suivantes :

« 1. Attribution au Corps législatif du droit de faire son règlement et d'être son bureau.

« 2. Simplification du mode de présentation et d'examen des amendements ;

« 3. Obligation pour le gouvernement de soumettre à l'approbation législative les modifications de lois qui seraient, dans l'avenir, stipulées par des traités internationaux ;

« 4. Vote du budget par chapitres, afin de rendre plus complet le contrôle du Corps législatif ;

« 5. Suppression de l'incompatibilité qui existe actuellement entre le mandat de député et certaines fonctions publiques, notamment celle de ministre ;

« 6. Extension de l'exercice du droit d'interpellation.

« Mon gouvernement étudiera aussi les questions qui intéressent les attributions du Sénat.

« La solidarité plus efficace qu'établira entre les chambres et mon gouvernement la faculté d'exercer à la fois les fonctions de ministre et le mandat législatif, la présence de tous les ministres aux Chambres, la délibération en conseil des affaires de l'État, une loyale entente avec la majorité constituent pour le pays toutes les garanties que nous recherchons dans notre commune sollicitude.

« J'ai déjà montré plusieurs fois combien j'étais disposé, dans l'intérêt public, à abandonner certaines de mes prérogatives. Les modifications que je suis décidé à proposer sont le développement naturel de celles qui ont été successivement apportées aux institutions de l'Empire ; elles doivent, d'ailleurs, laisser intactes les prérogatives que le peuple m'a plus explicitement confiées et qui sont les conditions essentielles d'un pouvoir, sauvegarde de l'ordre et de la société.

« Fait au palais de Saint-Cloud, le 11 juillet 1869.

« NAPOLEON. »

Inutile de dire que la lecture de ce Message a été souvent interrompue par de chaleureuses approbations, et que M. Rouher a repris son siège au milieu d'applaudissements unanimes.

Dans cette séance mémorable du 12 juillet, la France a plus avancé dans la voie de la liberté qu'elle ne l'a fait depuis nombre d'années, et l'Empereur a accompli un des actes les plus importants de son règne.

La presse entière a applaudi à cette démarche de Napoléon et l'a reçue avec reconnaissance, à l'exception cependant des journaux avancés de la gauche. Rien de surprenant : ne sont-ils pas irréconciliables ? La session extraordinaire du Corps législatif a été prorogée le 13 du courant.

À l'extérieur, la politique de la France n'a pas changé, du moins en apparence.

Pendant que la liberté gagne tranquillement du terrain en France, elle semble en perdre de l'autre côté des Pyrénées, pour en avoir trop pris. Il y a à peine un mois que Serrano a été déclaré régent d'Espagne, et déjà il est obligé de recourir aux armes pour maintenir le pouvoir établi. L'insurrection carliste vient d'éclater dans le nord de l'Espagne et menace de devenir générale. Déjà une bataille a été livrée près de Ciudad Real où les insurgés ont été battus ; c'est le prélude d'une guerre fratricide qui

fera couler beaucoup de sang et fera perdre à l'Espagne, aux yeux du monde entier, la sympathie acquise par une révolution pacifique.

De tous les pays, celui qui semble marcher avec le plus de fermeté et de bonheur dans la voie de la liberté, c'est l'Angleterre. Le télégraphe ne nous a-t-il pas appris en effet que le bill pour l'abolition de l'Église d'Irlande a reçu la sanction royale ? Ainsi a-t-elle heureusement réglé cette question politico-religieuse après avoir été incessamment débattue depuis deux ans et après avoir failli être mise de côté par les amendements de la Chambre des Lords. Le succès de M. Gladstone dans cette circonstance, c'est le succès de tout homme bien pensant et ami de la liberté, et le citoyen anglais peut dire aujourd'hui que son pays marche à la tête des libéraux et tolérants, comme il marche à la tête du progrès.

Nous avons commémoré cette petite revue en parlant des fêtes données à Québec à leurs Excellences Sir John et Lady Young. Quel est celui de nos lecteurs qui ne se rappelle que l'année dernière à pareille époque Québec était aussi l'équipage d'une corvette française, le *d'Estrees*, la seconde qui se soit aventurée dans nos parages depuis la cession du pays. Jeunes, gaîs, aimables, spirituels, les officiers du *d'Estrees* eurent dans les salons de Québec et de Montréal le plus gracieux accueil. Un an ne s'est pas encore écoulé et déjà la mort a enlevé coup sur coup quatre des sept ou huit marins qui nous avaient quittés, si joyeux et si pleins d'avenir et d'espérances.

La fièvre jaune qui sévit dans les Antilles les a tous enlevés en quelques jours. M. le commandant des Varannes, M. le comte de Cherval, lieutenant, M. Dubois et M. Eyraud, chirurgien ont laissé en Canada de bons souvenirs, changés en regrets qu'inspire leur perte prématurée. M. des Varannes était un homme d'un esprit très-distingué ; ainsi que ses collègues il avait su apprécier ce qu'il y a d'intéressant et même de touchant dans cette vieille colonie française, conservant avec amour le culte des ancêtres et les traditions du passé dans ce nouveau monde qui ne semble pourtant s'occuper que de l'avenir.

Québec vient aussi de perdre un de ses plus anciens et de ses plus vénérables citoyens, l'honorable Louis Massue, assistant-percepteur des douanes et ancien Conseiller Législatif, décédé le 5 Juillet à l'âge de 87 ans. M. Massue a été pendant longtemps à la tête d'une des plus grandes maisons de commerce de Québec. Sa probité et sa charité étaient proverbiales. Beau-frère de M. le juge Elzéar Bédard qui avant de revêtir l'hermine avait été un des hommes politiques les plus actifs de cette époque, M. Massue avait pris lui aussi une très-grande part aux luttes constitutionnelles d'avant 1837. En 1841, à la première élection sous l'Union, il s'était porté candidat pour la cité de Québec avec M. Barnett contre MM. Black et Gibb. Grâce au défranchissement des faubourgs, le parti de l'opposition ne put faire élire qu'un de ses candidats, M. Barnett qui représenta pendant quelques temps la vieille capitale conjointement avec M. Black. Plus tard M. La Fontaine appela M. Massue au Conseil législatif, où il siégea pendant quelques années. Des revers de fortune l'obligèrent à accepter la situation honorable qu'il occupait encore au bureau des douanes lors de son décès. M. Massue était un des derniers survivants d'une génération forte, courageuse et désintéressée à laquelle le pays doit ses libertés et sa prospérité ; et l'on peut faire en outre de lui le suprême éloge de l'homme de bien : *transiit benefaciens*.

### Bulletin des Publications et Réimpressions les plus récentes.

L'ANNÉE GÉOGRAPHIQUE : revue annuelle des voyages de terre et de mer, des explorations, etc. ; par M. Vivien de Saint-Martin, vice-président de la Société de géographie. Septième Année, 1868. In-18 Jésus, xv-478 p. lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

M. Vivien de Saint-Martin continue avec persévérance sa laborieuse et utile entreprise. À parcourir ces volumes d'une lecture si facile et où toutes les parties du monde fournissent une égale moisson de faits et de renseignements, on admire le travail immense accompli par l'auteur. On sait quel est le système suivi par M. Vivien de Saint-Martin ; son *Année géographique* est une bibliographie méthodique entremêlée de renseignements, de faits et d'extraits. Les cinq parties du monde, divisées en leurs régions les plus importantes, y sont successivement explorées. L'auteur ne mentionne pas seulement les livres français et étrangers qui traitent de géographie (1) ; mais aussi les articles éparés dans les revues du monde entier, de la Russie comme de l'Angleterre, des Indes comme des États-Unis ; aussi son livre est-il un tableau très-complet du mouvement géographique et est-il apprécié à Pétranger aussi bien qu'en France.

1. Que M. Vivien de Saint-Martin nous permette pourtant de lui signaler quelques travaux importants qui lui ont échappé : un sur l'Abyssinie : *Les Abyssins et les Gallas*, par le P. Jo Gall, dans les *Études religieuses, historiques et littéraires*, par les Pères de la Compagnie de Jésus (juillet et décembre 1868), un livre sur l'ethnographie de la Grande-Bretagne : *The Pedigree of the English People*,... by Th. Nicolas, London, 1868, Longmans, et un intéressant ouvrage de M. Maguire sur le rôle joué par l'émigration irlandaise dans la colonisation du nouveau monde : *The Irish in America* (Londres, 1868, Longmans).